

## **Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain**

### **Conception ESSEC**

### **Session 2024**

#### **1 – Le sujet**

##### **Globalisation et multiplication des frontières depuis 1990 : Un paradoxe ?**

Rappel des sujets de la période 2005-2023 :

- 2023 : La France, puissance d'influence mondiale ?
- 2022 : Le contrôle des routes stratégiques depuis 1913, vecteur de domination mondiale pour les États
- 2021 : La maîtrise des espaces communs (maritime, aérien, extra-atmosphérique et numérique), enjeu de puissance par les États depuis 1945
- 2020 : Le bassin méditerranéen : un espace de crises et de rivalités internationales depuis la fin de la guerre froide.
- 2019 : La puissance chinoise en Asie orientale
- 2018 : La construction européenne confrontée à la question de la nation (1951-2018)
- 2017 : Le développement de l'Afrique à l'épreuve de la guerre (des années 1960 à nos jours)
- 2016 : La construction européenne face aux défis de la Méditerranée et du monde méditerranéen (1957- 2016)
- 2015 : Nourrir la planète : exigences paradoxales et nouvelle « géopolitique de la faim » (de la chute du mur de Berlin à nos jours)
- 2014 : L'industrie, un enjeu majeur au carrefour des problématiques de la mondialisation contemporaine.
- 2013 : Les Etats-Unis changent : les mutations structurelles de l'économie et de la société américaine et leurs conséquences géopolitiques dans le monde de 1991 à nos jours.
- 2012 : Croissance, puissance et développement durable : quelles corrélations et implications pour les grands pays et les groupes de pays dans le monde ?
- 2011 : La France et les Français face aux grands défis économiques et géopolitiques des trente dernières années.
- 2010 : Quels rôles pour l'Union Européenne dans la mondialisation et le jeu des puissances ?
- 2009 : L'essor économique et la montée en puissance de la Chine : chances ou menaces pour le reste du monde ?
- 2008 : Le pétrole et le gaz naturel, richesses et armes à risque.
- 2007 : L'Afrique, un continent toujours périphérique et en mal développement ?
- 2006 : Les enjeux économiques et géopolitiques des flux et de l'organisation du commerce mondial depuis les années 1980.
- 2005 : Les difficultés de la construction européenne : obstacles et désaccords

## 2 – **Barème, attentes du jury**

2881 copies ont été corrigées

Moyenne générale : 10,99

Ecart type : 3,48

Enjeu géopolitique par excellence, la question des frontières n'était jamais tombée au concours. La globalisation, à distinguer de la mondialisation, n'avait pas non plus été traitée, les sujets des dernières années ayant souvent porté sur des pays (la France, la Chine, les Etats- Unis) ou des aires géographiques (le bassin méditerranéen, l'Europe, l'Asie orientale, l'Afrique). La question a donc été posée de manière assez large, sans restriction d'ordre spatial, afin de laisser libre cours à des analyses multiscalaires, du local au global en passant par le régional. Elle a également été libellée avec un point d'interrogation, sous la forme d'un paradoxe, afin d'inciter les candidats à développer une problématique, mobiliser leurs connaissances, démontrer leur culture géopolitique, prendre position et défendre un point de vue.

Les termes du sujet devaient faire l'objet d'une définition précise dès l'introduction. Il était notamment attendu que les candidats analysent la notion de globalisation relativement à celle de mondialisation. Quant aux frontières, il fallait en préciser les différentes dimensions : étatiques, politiques, administratives, économiques, culturelles, etc. Le sujet portait par ailleurs sur une période bien précise qui démarrait en 1990, une décennie trop souvent oubliée par les candidats. Il aurait été intéressant à cet égard de comparer l'euphorie « sans- frontiérisme » de l'après-guerre froide avec le retour des populismes nationalistes au cours de la décennie passée. Il convenait aussi de revenir sur ces bornes chronologiques afin de les mettre en lien avec les termes du sujet et de bien poser la question du paradoxe, depuis la création de nouvelles frontières (avec le démantèlement de l'URSS et de la Yougoslavie) jusqu'à la globalisation dans un monde multipolaire.

On attendait donc des candidats un minimum de profondeur historique pour apprécier l'évolution du contexte international depuis la fin de la guerre froide. L'examen des termes du sujet et de leur sens devait également s'appuyer sur des faits tangibles : dates, lieux, chiffres, auteurs, éventuellement des croquis.

### **3 – Remarques de correction, commentaires synthétiques**

Le jury a estimé que le sujet était suffisamment discriminant dans la mesure où il a permis de bien identifier les candidats ayant fait l'effort de déployer une véritable argumentation. Le libellé ne présentait pas de difficultés de compréhension. La plupart ont fait preuve de sérieux et ont satisfait à minima les exigences de l'épreuve en démontrant leur maîtrise des connaissances et de la forme attendues. Il n'y a pas eu de copies blanches et fort peu de copies indigentes. Comme les autres années, les membres du jury n'en ont pas moins réitéré leur impression d'une baisse continue du niveau général des copies, avec des devoirs parfois très courts (4 à 5 pages) et de forts déséquilibres au niveau des troisièmes parties et des conclusions, signe d'une non-maitrise du temps. Les problèmes relevés tenaient à des questions de forme et de fond.

**Sur le plan formel**, l'orthographe et la conjugaison étaient trop souvent approximatives, ce qui a pu empêcher de mettre la note maximale à certains candidats, même quand le fond était excellent. Les sigles utilisés étaient rarement explicités, la syntaxe était parfois tortueuse et de nombreuses maladresses d'expression ont été relevées, ceci sans parler des ratures et de la graphie. Les membres du jury appellent donc les futurs candidats à fournir un gros effort sur ce point. En effet, il n'est pas acceptable que de futurs responsables économiques commettent des dizaines de fautes - souvent grossières - au fil des pages.

Dans la plupart des cas, les introductions, elles, ont été bien travaillées. Souvent identiques, scolaires et répétitifs, les annonces de plans, en revanche, ont pu manquer d'originalité et décevoir les attentes des correcteurs. Les parties étaient parfois très déséquilibrées et beaucoup de conclusions se sont révélées bâclées, voire anémiques relativement à des introductions surdimensionnées qui, pour certaines, ont atteint jusqu'à deux pages. Les transitions entre les parties et sous-parties n'ont pas non plus été toujours bien assurées. Leur fonction est pourtant de consolider la logique et la continuité de la démonstration en veillant à chaque fois à reprendre les termes du sujet. La volonté assez systématique de proposer des plans en trois parties a également amené des candidats à annoncer des troisièmes parties incompréhensibles ou redondantes.

Des candidats se sont par ailleurs contentés de généralités et d'exemples allusifs. Dans certains cas, ils ont appuyé leur démonstration sur des exemples informés, parfois érudits, mais pas toujours pertinents et suffisamment contextualisés. A cet égard, beaucoup auraient gagné à nourrir leur réflexion sur la base de véritables études de cas territorialisés. Autre travers, les membres du jury ont noté une surenchère de citations et de références qui étaient censées démontrer un bon niveau de culture générale mais qui n'apportaient strictement rien à la démonstration. Ce phénomène dit de « name dropping » peut en réalité être contreproductif. Dans le même ordre d'idées, les copies qui ne comportent que des citations tirées de la documentation

fournie en annexe tendent plutôt à souligner le manque de connaissances personnelles, en particulier quand les sources ne sont pas mentionnées.

Dans le corps du texte, enfin, certaines démonstrations ont été fragilisées par des digressions, des jugements de valeur, des insuffisances méthodologiques et des erreurs historiques. En guise de problématique, trop de candidats se sont contentés de reprendre le sujet sans le reformuler, sans l'explicitier et sans prendre parti. La question de la globalisation a parfois été complètement évacuée de la réflexion. Les membres du jury ont donc récompensé ceux qui ont su développer une problématique originale sur la base d'un plan de deux ou trois parties mises au service d'une démonstration et d'un véritable point de vue.

**Sur le fond**, les problèmes ont surtout tenu à 1) l'absence de définition des termes du sujet ; 2) des copies à la limite de la digression et 3) des lacunes, notamment sur le plan économique. Une minorité de candidats a pris la peine de préciser tous les termes de la question posée. Beaucoup se sont contentés de définir soit la globalisation, soit les frontières, les autres ne définissant rien. Dans bien des cas, les membres du jury ont donc observé une certaine confusion. Certains candidats ont assimilé la globalisation à la mondialisation sans même chercher à justifier leur position alors qu'a priori, les deux termes ne sont pas synonymes, le premier renvoyant à l'idée d'accélération et d'intensification des flux ; le second, à celle d'expansion.

La distinction entre globalisation et mondialisation était en revanche plus claire dès lors qu'il y avait un effort de définition. Il n'y en a pas moins pu y avoir confusion entre « multiplication » et « fermeture » des frontières. Certains candidats ont ainsi inversé les termes du sujet en focalisant leur attention sur la question du « retour des frontières ». Quelques-uns ont alors révélé une bonne maîtrise de ces enjeux, essentiellement en se référant aux travaux de Michel Foucher. Mais ils n'ont pas forcément répondu à la question posée, quitte à être hors-sujet. Les membres du jury ont en conséquence primé ceux qui analysaient bien la globalisation et qui en faisaient le fil directeur de leur démonstration.

De fait, les problèmes sont surtout venus d'incohérences méthodologiques et de la faiblesse des argumentaires, et non pas tant du choix d'une définition plutôt que d'une autre. De nombreux candidats ont écarté l'hypothèse d'un paradoxe en considérant que la globalisation engendrait de nombreux risques et qu'elle impulsait donc assez logiquement des logiques protectionnistes de repli sur soi, à l'intérieur des frontières nationales. Une telle position était parfaitement défendable du moment qu'elle s'appuyait sur une méthodologie rigoureuse et des exemples probants et bien étayés.

De nombreux candidats ont cependant rencontré des difficultés à mobiliser les concepts de base de la géopolitique et à mettre le sujet en résonance avec une approche géoéconomique. Assez étonnamment, les notions d'Etats, de souveraineté, d'ordre westphalien, de libre-échange et de protectionnisme n'ont guère été évoquées, et encore moins élucidées. Malgré la « globalisation » des marchés, très peu de

candidats ont aussi pris la peine d'analyser la diversification des flux financiers, l'émergence de nouvelles puissances économiques au Sud (les BRICS, les MINT) et le rôle des acteurs privés transnationaux qui participent de manière décisive à l'effacement des frontières, qu'il s'agisse des entreprises multinationales, des ONG ou des réseaux de trafiquants, ceci sans parler des paradis fiscaux. Beaucoup de candidats ont ainsi parlé des menaces migratoires, quasiment aucun des diasporas et de leurs remises de fonds dans les pays en développement. Les membres du jury ont également noté d'importantes « impasses » concernant le cyberspace, les révolutions numériques et le rôle des nouvelles technologies de l'information et de la communication, lacunes qui renvoient aussi aux imprécisions concernant la définition de frontières qui ne sont pas qu'étatiques.

#### **4 – Conseils aux futurs candidats**

**Sur le plan formel**, les membres du jury conseillent aux futurs candidats de prêter beaucoup d'attention à leur expression écrite : orthographe, ponctuation, conjugaison, grammaire, syntaxe. Les copies doivent être soignées. Le jour des épreuves, il convient donc de se laisser un temps de relecture pour éliminer les scories susceptibles de nuire à la démonstration sur le fond. Les parties doivent par ailleurs être équilibrées. Il est suggéré de limiter l'introduction à moins d'une page. Celle-ci ne doit pas être trop longue afin d'éviter les répétitions inutiles par la suite. L'introduction sert essentiellement à énoncer l'hypothèse principale et à fournir quelques éléments de réflexion en évitant de déflorer le sujet. Les conclusions, quant à elles, ne se résument pas à une ou deux lignes. Elles doivent être aussi fournies que les introductions et ne peuvent se contenter de répéter le plan ; leur objectif est d'abord de synthétiser la problématique et le positionnement des candidats tout en ouvrant de nouvelles pistes de réflexion.

Il est également recommandé d'éviter les plans passe-partout et formatés qui donnent une impression de banalité et qui ne permettent guère aux candidats de se singulariser au milieu des généralités d'usage. Dans le même ordre d'idées, il importe de ne pas plaquer des morceaux de plans étudiés durant l'année et appris par cœur mais sans rapport explicite avec le sujet posé. Les liens entre parties, sous-parties, paragraphes et arguments doivent être clairement articulés. Les sous-parties, notamment, correspondent à des idées formulées dans la première phrase du paragraphe, justifiées ensuite par un argument et illustrées par un exemple précis et géographiquement situé et/ou daté. La première phrase d'un paragraphe énonce le propos et sert de liaison tout à la fois.

**Sur le fond**, les membres du jury rappellent que cette épreuve demeure fondamentalement une dissertation. Elle n'est ni un commentaire de documents, ni un simple exercice de restitution de connaissances. Elle s'appuie sur des arguments développés et illustrés par des faits établis et des exemples précis. L'accumulation de

références inutiles n'est pas recommandée. Pour être réellement convaincante, la démonstration doit être structurée avec rigueur, s'organiser autour d'un fil directeur et utiliser le vocabulaire de la géopolitique en développant la réflexion sur les acteurs et les échelles, ceci sans oublier la dimension économique des rivalités de pouvoir.

La problématique choisie, enfin, doit apparaître avec clarté dans l'introduction. Elle énonce la thèse que le candidat défend et entend démontrer dans les deux ou trois parties qu'il annonce. Ainsi, elle ne se résume pas à la simple reprise du libellé de la question posée, facilité qui annonce d'emblée une copie sans relief. Une bonne problématique doit être élaborée en lien étroit avec les termes du sujet afin d'éviter toute dérive vers des digressions inutiles. La démonstration peut alors se déployer en deux ou trois parties ; il est très rare qu'une bonne copie comporte moins de six pages.